Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212903025-20251204-DELIB_2025_80-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage

27 novembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice	25
Présents	19
Votants	23

L'An deux mille vingt cinq
Le 4 décembre 2025 à 20h30
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal PRIGENT, Maire

Etaient présents : Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Laura JAMBOU, Aurélien LE BOT, Sophie PATTÉE, Donaïg JOUBIN, Alain POQUET, Gwënola COLLIOU, Fabien BRIVOAL, Luc LEBRUN, Isabelle MAUGEAIS, Erwan PADELLEC (arrivé 20 H.50), Grégory GUERIN, Jean-Yves PIRIOU, Henri MORVAN, Gilles MORVAN, Chantal CULIOLI, Christophe CLERMONT Julie CANADO et Maryline LE GRAET.

Absents excusés :
Frédéric PERROT qui a donné procuration à Laura JAMBOU
Anne-Marie HÉNAFF qui a donné procuration à Sophie PATTEE
Magalie PORTAS qui a donné procuration à Cécile CORMERY-RUCKLIN
Carine GILLAIZEAU qui a donné procuration à Pascal PRIGENT

Absents : Sandrine CARIOU

Secrétaire de séance : Sophie PATTEE a été élue Secrétaire de séance.

DCM 2025-80

Objet :

AFFAIRE FINANCIERES -

Détermination des tarifs communaux pour 2026

En octobre 2025 l'augmentation moyenne des prix à la consommation sur un an est de +0.9 %.

Sur avis favorable de la Commission Finances et Personnel du 25 novembre 2025 la proposition des tarifs pour 2026 est la suivante :

	Tarifs 2026
Concession de cimetière par tranche de 2 m²	**+ 2 %**
15 ans	107.87
30 ans	219.40
50 ans	370.98
Colombarium	**+ 2 %**
15 ans	733.90
30 ans	986.89
50 ans	1 712.22
Réouverture	97.44
Droit de dispersion des cendres et plaque (20 ans)	97.44
Commerçants – abonnements annuels / prix au m²	**+ 1 %**
Présence 4 jours mois sans électricité	34.34
Présence 4 jours mois avec électricité	46.46
Présence 2 jours mois sans électricité	19.19
Présence 2 jours mois avec électricité	25.25
Présence 1 jour mois sans électricité	12.12
Présence 1 jour mois avec électricité	15.15
Accueil ponctuel sans électricité	2.02
Accueil ponctuel avec électricité	3.03
Mise à disposition de la Halle de la gare (hors associations de la Commune) – journée	180.00
Les stationnements de camions (ex. food truck, vente de matelas, …) seront facturés sur ces mêmes bases en fonction du gabarit du véhicule	

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212903025-20251204-DELIB_2025_80-DE

Location de salles par des associations extérieures ou des professionnels	**+ 2 %**
Maison Pour Tous Pont-de-Buis	108.20 € entreprises 54.10 € autres utilisateurs
Maison Pour Tous Quimerc'h Haut	
Maison Pour Tous Quimerc'h Bas	
Salle de Logonna (ouverture période du 1er avril au 30 septembre)	
Espace François Mitterrand – 1 salle	270.50
Espace François Mitterrand – 2 salles	411.16
Il est rappelé que l'utilisation des salles par des structures locales reste gratuite.	
Occupation du domaine public	
Spectacles (ex : marionnettes) – journée	25.00
Cirques – journée	50.00
Photocopies tarifs Mairie et Médiathèque	**Maintien des tarifs**
A4 noir et blanc	0.18
A4 noir et blanc recto-verso ou A3	0.30
Tarifs heure agent + prestation avec véhicules et engins (tous les tarifs sont entendus comme tarifs horaires à l'exception de la gestion administrative qui est forfaitisée)	**+ 2 %**
Forfait gestion administrative	35.24
Tarif horaire agent technique	35.24
Intervention de nuit (de 22 H00 à 07 H.00)	88.10
Majoration intervention week-end ou jour férié	73.41
Véhicule léger	4.83
Véhicule Utilitaire Léger	7.86
Fourgon	19.95
Nacelle	53.69
Camion	25.40
Tracteur	43.53
Remorque	25.03
Balayeuse aspiratrice	72.57
Tracto-pelle	67.02
Tarif annuel de l'adhésion à l'espace jeunes	**+ 1 %**
Jeunes de la Commune	10.63
Jeunes hors commune	15.95
Occupation du domaine public m²/jour	**+ 2 %**
Echafaudage, monte-charge, benne, …	0.54

A l'unanimité le Conseil Municipal adopte ces nouveaux tarifs applicables pour 2026.

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 4 décembre 2025,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Sophie PATTEE

Le Maire,
Pascal PRIGENT

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH 29590